



## C A P Locale du 14 juin 2018

### Mouvements au 1<sup>er</sup> septembre 2017 catégorie C

Cette CAP Locale s'est tenue dans les locaux de l'Immeuble Brassard le 14 juin à partir de 9 h 30 et jusqu'à 11 h 50. La présidence était assurée par Mme Marie-Odile Degond, directrice du Pôle État, Stratégie et Ressources humaines.

Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier Sénéchal.

Le secrétariat-adjoint par nous, l'Alliance.

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ F O DDFiP 62
- ☞ S F P DFFiP 62
- ☞ CGT DDFiP 62
- ☞ Alliance Unsa - Cftc

#### Ordre du jour de la CAP

#### 1 Mouvements au 1<sup>er</sup> septembre 2018

##### Les représentant(e)s de l'Alliance CFTC - UNSA

Stéphanie Pruvost  
Frédérique Davigny, Experte

Trésorerie de Saint-Venant  
SIP de Lens Sud

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

## La parité :

- Côté Direction, 11 personnes présentes soit, 6 Femmes, 5 Hommes, 54 % de Femmes et 46 % d'Hommes
- Côté Syndicats, 13 personnes présentes soit 5 Femmes, 8 Hommes 38 % de Femmes et 62 % d'Hommes
- **FO** : 75 % hommes et 25 % femmes    **CGT** : 100 % hommes    **SFP** : 50/50    **Nous** : 100 % femmes

**Le** bilan réel des départs et des arrivées dans notre département n'est pas vraiment bon. En effet, il faut réaliser un véritable bilan entre les départs réels, soit en général, les mutations hors Pas-de-Calais, les départs en retraite et les promotions et les arrivées réelles de collègues extérieurs au Département. En Effet, les mouvements définis par la DDFiP prennent en compte l'ensemble des départs et arrivées. Un collègue ayant eu sa mutation interne d'une Ran à l'autre fait partie des départs et des arrivées, ce qui modifie les chiffres et diminue fortement leur visibilité. En effet, dans nos services, pour être muté(e) de Boulogne sur Mer à Calais, par exemple, il faut passer par Paris !

**17** collègues de catégorie C vont prendre leur retraite. 43 collègues vont réellement intégrer le Pas-de-Calais sur le mouvement du 1<sup>er</sup> septembre. Une partie importante d'entre eux, soit 11 sera affecté au CSRH, IL ne restera donc que 32 agent(e)s pour pallier aux départs en retraites et pour remplacer les collègues mutés sur le CSRH. Au final, c'est vraiment un triste mouvement...

**15** collègues seront affectés en A L D départementaux. L'Alliance UNSA – CFTC continue à totalement déplorer le statut des collègues affectés A L D. Nous rappelons , très souvent que derrière cette appellation d'ALD, il y a des êtres humains, qui ont des enfants, de la famille et des soucis personnels. L'ALD n'est pas un pion à la disposition de l'Administration « Bercyenne » Au final, c'est la moitié des collègues entrants dans le Pas de Calais qui sont devenus A L D. Mais, pour la Direction, l'ALD est un moyen efficace de gérer le manque de personnels généré par ses suppressions d'emplois. En effet, l'affectation d'un ALD est changeable du jour au lendemain, sur simple décision de la direction. D'où l'intérêt pour une DDFiP, quelle qu'elle soit, d'avoir un bon contingent, et pourquoi ne pas dire « vivier », en ALD.

**Suite** à nos interventions pour nos collègues ALD du Pas de Calais, la direction a réellement essayé de tenir compte pour une grande majorité d'entre eux de leurs graves problèmes d'éloignement. Certes, rien ne peut être parfait dans ce système d'ALD, mais, il convient de reconnaître une réelle gestion humaine, dans, malheureusement, la mesure du possible. Nous resterons donc très vigilants sur ces cas complexes.

**Pour** les raisons définies plus haut, l'Alliance UNSA - CFTC DDFiP 62 a donc voté "**Abstention**" pour ce mouvement local de la catégorie C au 1er septembre 2017. En effet, voter **CONTRE**, pour nous, conduisait à ne pas reconnaître les réels efforts faits par La direction , mais, cependant, voter **POUR**, n'était pas possible, ce mouvement n'étant quand même pas parfait. **FO** a voté **POUR**, et **Solidaires et CGT, CONTRE**